



12 avenue des Castelans , 98000 Monaco
 Tél: (+377) 92 05 68 48
 contact@apem.mc - www.apem.mc



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MONACO

BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

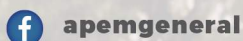


ADHÉRER EN LIGNE OU

Retournez votre bulletin d'adhésion avec votre règlement :

Soit directement dans la boîte aux lettres APEM de votre établissement scolaire
 soit par courrier à :

APEM
 12 avenue des Castelans
 98000 MONACO



**"En adhérant vous soutenez
les actions de l'APEM"**



	Père	Mère
Nom		
Prénom		
Adresse		
Ville et code postal		
Téléphone		
Email (indispensable)		

VOS ENFANTS SCOLARISÉS :

Nom	Prénom	Établissement scolaire	Classe

Cotisation APEM UNE SEULE COTISATION PAR FAMILLE	30 €
Je fais un don de soutien à la (les) section(s) de l'APEM de l'école de mon (mes) enfant (s)	€
Je fais un don de soutien à l'APEM générale	€
TOTAL	€

Paiement par chèque à l'ordre de l'APEM :

Chèque n° :

Banque :

Date :

Signature :

À réception de votre règlement vous recevrez votre carte de membre APEM dématérialisée par e-mail. En application de l'article 13 de la loi du 23 décembre 1993 modifié, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives traitées par l'APEM sur demande écrite.

Qui sommes nous?



Contact général

12 avenue des
Castelans
98000 Monaco

Tel:
+377.92.05.68.48

Email:
contact@apem.mc

<https://apem.mc>

Vous pouvez aussi
retrouver toutes les
informations de
l'APEM concernant
votre établissement
scolaires à l'adresse
suivante:

[https://apem.mc/
index.php/l-
actualite-des-ecoles](https://apem.mc/index.php/l-actualite-des-ecoles)



- ° Un lien entre les institutions et les parents d'élèves pour travailler sur l'épanouissement scolaire de nos enfants.
- ° Une voix auprès des autorités scolaires de chaque écoles, collèges et lycées de la Principauté
 - Pour les protocoles des enfants à besoins particuliers grâce aux référants PAP présents dans chaque établissements (cf. QR code sur la gauche pour accéder au guide d'informations)
 - Lors des Conseils de Discipline
- ° Un vote auprès des autorités gouvernementales grâce à notre présence
 - Au Comité de l'Education Nationale qui annuellement vote les propositions, les changements sur la vie scolaire
 - A la Commission des Bourses
 - Au Conseil d'Intérieur et d'Administration en présence du Conseiller du Gouvernement - Ministre de l'Intérieur- et de la DENJS
- ° Une écoute bienveillante
- ° Un accompagnement lorsque la situation le nécessite
- ° Une aide grâce au soutien solidaire et financier des bureaux des sections APEM
- ° Des évènements informatifs et éducatifs pour parents et enfants



Votre adhésion permet de nouvelles avancées ...